

Communiqué de presse

– POUR DIFFUSION IMMÉDIATE –

Stratégie de croissance aux États-Unis

Borex signe des contrats pour deux projets solaires totalisant 450 MW dans l'État de New York

Montréal (Canada) Le 21 mai 2025 – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) est heureuse d'annoncer la signature d'un contrat « Renewable Energy Standard » avec la *New York State Energy Research and Development Authority* (NYSERDA) pour l'achat de crédits d'énergie renouvelable admissibles (RECs) de Tier-1 pour chacun de ses projets solaires Fort Covington et Two Rivers, totalisant 450 MW. La signature de ces contrats marque une étape importante dans la contribution de Boralex aux énergies renouvelables dans l'État de New York et dans le développement de la Société sur ce marché prometteur.

Ces contrats ont été attribués dans le cadre de l'appel d'offres compétitif 2024 « Renewable Energy Standard » de la NYSEDA pour l'achat de RECs admissibles de Tier-1. Chaque REC équivaut aux propriétés environnementales d'un mégawattheure d'électricité généré à partir d'une source renouvelable éligible, telle que l'énergie solaire.

Les deux sites solaires seront situés dans les comtés de Franklin et de St. Lawrence, dans le nord de l'État de New York, avec des demandes de permis en cours d'examen par le *Office of Renewable Energy Siting and Electric Transmission* de l'État :

- Le [projet solaire Fort Covington \(250 MW\)](#) est situé dans la ville de Fort Covington, dans le comté de Franklin.
- Le [projet solaire Two Rivers \(200 MW\)](#) est situé dans les villes de Brasher et Massena, dans le comté de St. Lawrence.

« L'État de New York est engagé à bâtir une économie fondée sur l'énergie propre, et Boralex est honorée de contribuer de manière significative à l'atteinte des objectifs de l'État en matière d'énergie renouvelable », a déclaré **Patrick Decostre, président et chef de la direction de Boralex**. « Nous remercions la NYSEDA pour la confiance accordée à nos projets. L'État de New York est un marché de croissance stratégique pour Boralex, et nous sommes fiers de soutenir son engagement renouvelé en faveur du développement d'infrastructures d'énergie propre. »

« La signature de ces contrats pour les projets Fort Covington et Two Rivers reflète le rôle important des États-Unis dans notre stratégie de développement », a ajouté **Hugues Girardin, vice-président exécutif, directeur général Amérique du Nord de Boralex**. « Nous sommes extrêmement fiers de nos équipes, dont l'expertise et le dévouement continuent de propulser l'expansion réussie de Boralex à travers l'Amérique du Nord afin de répondre à la demande soutenue en électricité verte. »

« Les projets d'énergie renouvelable comme Fort Covington et Two Rivers sont essentiels à la transition énergétique propre de l'État de New York », a déclaré **Doreen M. Harris, présidente et directrice générale de NYSEDA**. « De plus, des partenariats public-privé comme celui-ci apporteront des bénéfices significatifs aux comtés de Franklin et de St. Lawrence, en stimulant les investissements économiques et en fournissant une énergie abordable et produite localement aux résidents de ces communautés. »

« Il s'agit de nouvelles très encourageantes pour notre ville et pour l'État, qui travaille à l'atteinte de ses objectifs en matière de climat », a déclaré **Mark Peets, superviseur de la municipalité de Brasher**. « Tout au long du développement de ce projet, Boralex a très bien communiqué sur les avantages qu'il présente pour notre communauté. Ils ont écouté nos préoccupations et, plus important encore, apporté des modifications significatives au projet, ce qui a suscité la confiance et le soutien de la population. Nous nous réjouissons des centaines d'emplois en construction et des dizaines de millions de dollars de développement économique que ces projets vont générer. »

« Ces projets sont une excellente nouvelle pour notre communauté et la région environnante », a déclaré **Susan Bellor, superviseure de la municipalité de Massena**. « Je suis impatiente de continuer à renforcer les relations entre Boralex et notre ville, et je me réjouis de l'impact économique positif à long terme que le projet aura – pour les propriétaires fonciers participants comme pour la communauté dans son ensemble. »

« Les petites villes comme la nôtre se voient rarement offrir de telles opportunités », a déclaré **Pat Manchester, superviseur de la municipalité de Fort Covington**. « Le projet solaire de Fort Covington représente un investissement majeur dans notre communauté et notre avenir. Nous nous réjouissons des emplois, de l'augmentation des revenus fiscaux et de l'élan qu'il apporte vers une croissance économique durable. Boralex a été un partenaire transparent et réactif tout au long de ce processus, et nous sommes fiers d'accueillir un projet aussi important et significatif. »

Le début de la construction des deux projets est prévu en 2026, et leur mise en service est prévue en 2028. Ils apporteront des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux substantiels à l'État de New York et aux communautés locales. Une fois construits, les projets fourniront à eux deux suffisamment d'énergie pour alimenter environ 105 000 foyers, soutiendront environ 300 à 400 emplois pendant la construction et créeront des emplois à long terme pendant la phase d'opération, renforçant ainsi encore davantage l'économie locale et faisant progresser la transition de l'État vers les énergies propres.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué incluant, sans limitation, celles relatives au début de la construction des projets et à leur mise en service, constituent des déclarations prospectives, fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

À propos de Boralex

Chez Boralex, nous fournissons de l'énergie renouvelable et abordable pour tous, depuis plus de 30 ans. Un des leaders sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, nous sommes également présents aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au cours des cinq dernières années, notre puissance installée a augmenté de plus de 50 % et elle s'établit aujourd'hui à plus de 3,2 GW. Nous développons un portefeuille de projets en développement et chemin de croissance de 8 GW dans l'éolien, le solaire et le stockage, guidés par nos valeurs et notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Boralex, par une croissance profitable et durable, participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à notre audace, notre discipline, notre expertise et notre diversité, nous demeurons une référence de notre industrie. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

Pour de plus amples renseignements, visitez boralex.com ou sedarplus.com. Suivez-nous sur [Facebook](#) et [LinkedIn](#).

Renseignements

MÉDIAS

Camille Laventure

Conseillère principale, affaires publiques et communications externes

Boralex inc.

438 883-8580

camille.laventure@boralex.com

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Stéphane Milot

Vice-président, relations avec les investisseurs et planification financière

Boralex inc.

514 213-1045

stephane.milot@boralex.com

MÉDIAS – AMÉRIQUE DU NORD

Zachary Hutchins

Gestionnaire, affaires publiques et communications

Boralex inc.

518-727-6155

zachary.hutchins@boralex.com

Source : Boralex inc.